



PROCES-VERBAL NO 14 DU CONSEIL GENERAL
Mercredi 22 mai 2024 à 19h30 à la salle Festisport à Courtepin
(la version française fait foi)

Séance du conseil général sous la présidence de Mme Geneviève Nenning, présidente du Conseil général pour la période 2024-2025.

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de la séance
2. Appel nominal
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance
4. Approbation du procès-verbal de la séance no 13 du 13 mars 2024
5. Communication de la présidence / informations du bureau du Conseil général
6. Election d'un scrutateur suppléant pour le groupe « Courtepin Ensemble »
7. Approbation de la révision partielle des statuts de l'AESC
8. Approbation de la révision totale des statuts du CEFREN
9. Comptes 2023
 - 9.1 Présentation des comptes 2023
 - 9.2 Rapport de la commission financière
 - 9.3 Approbation des comptes
10. Informations du Conseil communal
11. Postulat du groupe Pluriel-Plural : Aménagement d'une place de jeux et de rencontres pour les familles et les habitants-tes sur les parcelles 35 et 58 « Au Quartier Neuf » du secteur Courtepin-Courtaman.
12. Réponses aux postulats :
 - 12.1 Groupe « Pluriel » – Transport des personnes âgées et à mobilité réduite dans la commune
 - 12.2 Groupe « Le Centre/Die Mitte » – Mobilité douce – piste cyclable
13. Réponses aux questions de la séance précédente
14. Divers

1. Salutations et ouverture de la séance

Mme Geneviève Nenning, présidente du Conseil général, ouvre la séance à 19h30 :

« Monsieur le Syndic,
Monsieur le Vice-Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Chers / chères collègues du conseil général,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Je vous souhaite la bienvenue à la séance de ce jour. Je vous rappelle que la débats sont enregistrés, que vous êtes priés d'utiliser les micros mis à disposition et vous remercie de décliner votre identité afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.



Chacun peut s'exprimer en français ou en allemand et vous rappelle également qu'en tout temps une traduction ou une explication peut être demandés.

La convocation à cette séance a été publiée dans la FO n° 19 du 10 mai 2024 page 782 avec l'ordre du jour. Chaque conseillère et conseiller général l'a également reçu par courrier. Tous les documents relatifs à l'ordre du jour ont été postés sur le cloud, pour la plupart avant le délai légal de 10 jours. »

2. Appel nominal

Mme Geneviève Nanning, présidente, passe à l'appel nominal.

L'appel nominal fait remarquer les absences excusées de MM Norbert Haas, Jean-Denis Horner, Daniel Fuhrer, Philippe Stöhr et Baptiste Esseiva.

M. Julien Pasquier s'est également excusé et arrivera avec du retard.

44 conseillères et conseillers généraux sont présents. La majorité est fixée à 23 voix en cas de votation.

3. Approbation de l'ordre du jour de la séance

Chaque membre du Conseil général a reçu l'ordre du jour tel que proposé ci-dessus.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet de l'ordre du jour ?

Vote :

Le conseil général accepte à l'unanimité (44 voix) l'ordre du jour tel que présenté.

4. Approbation du procès-verbal no 13 de la séance du 13 mars 2024

Le procès-verbal de la séance no 13 du 13 mars 2024 a été mis sur le Cloud du conseil général, tant en français qu'en allemand.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet du procès-verbal ?

Vote :

Le conseil général accepte à l'unanimité (44 voix) le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023.



5. Communication de la présidence / Informations du bureau du conseil général

Mme Geneviève Nenning, présidente du conseil général, communique les dates des séances du conseil général pour l'année prochaine :

Mercredi 12 mars 2025 à 19h30
Mercredi 21 mai 2025 à 19h30
Mercredi 24 septembre 2025 à 19h30
Mercredi 10 décembre 2025 à 19h30

« En date du 22 avril 2024, la vice-présidente et moi-même avons rencontré le conseil communal in corpore afin d'échanger sur la collaboration et la communication entre nos deux entités. Nous pouvons dire, je crois, que ce fût un échange constructif et que différentes propositions telles qu'instaurer des contacts réguliers entre la présidence et le conseil communal, favoriser les débats aux séances du conseil général, etc., ont été émises afin d'optimiser nos relations. Il en est ressorti également que des "erreurs" surtout dans la forme de communiquer et des propos pas toujours bien choisis ont été commises des deux côtés et qu'il serait profitable, pour notre commune, de faire table rase de ces tensions et de "repartir du bon pied". Il s'agit dès lors dorénavant de communiquer en utilisant le bon ton et la bonne forme pour chacun d'entre nous présent dans cette salle.

Notre but, et celui du conseil communal, je crois pouvoir le dire, est de tout mettre en œuvre pour, à l'avenir, communiquer et collaborer dans un climat serein, de confiance et de respect les uns envers les autres. Afin d'avancer dans ce sens, la vice-présidente et moi-même rencontreront à nouveau le conseil communal le 17 juin prochain. »

6. Election d'un scrutateur suppléant pour le groupe « Courtepin Ensemble »

Mme Geneviève Nenning poursuit et indique que suite à l'élection de Mme Cornelia Rolli Salathé à la vice-présidence, M. Raphaël Thalmann a rejoint le bureau du conseil général en qualité de scrutateur. Le groupe « Courtepin Ensemble » propose M. Pascal Vinard comme scrutateur suppléant.

Aucune question ou remarque n'est formulée par les membres du conseil général.

Le conseil général accepte à l'unanimité (44 voix) la nomination de M. Pascal Vinard en tant que scrutateur suppléant pour le groupe « Courtepin Ensemble ».

Applaudissement du conseil général.

Mme Geneviève Nenning félicite M. Pascal Vinard pour sa nomination en tant que scrutateur suppléant.

7. Approbation de la révision partielle des statuts de l'AESC

M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal, présente brièvement la modification des statuts de l'AESC.

M. Leon Rufino, membre du conseil général, demande plus de précisions sur cette modification.



M. Daniel Aeschlimann indique qu'il y a eu une grande augmentation de coût entre la votation jusqu'à ce jour et également suite au Covid. Un crédit supplémentaire pour la STEP à Pensier sera demandé et soumis à la votation populaire, laquelle est obligatoire.

La parole est donnée à M. Stéphane Renz, président de la commission financière, la commission financière donne un préavis positif.

Vote :

Le conseil général accepte à l'unanimité (44 voix) la révision partielle des statuts de l'AESC.

8. Approbation de la révision totale des statuts du CEFREN

La parole est donnée à M. Martin Moosmann, syndic, et présente la révision des statuts du CEFREN avec quelques explications détaillées.

M. Julien Pasquier arrive à 19h55. La majorité absolue est fixée à 24 voix.

M. Stéphane Renz indique que la commission financière donne un préavis positif.

Vote :

Le conseil général accepte à la majorité (44 voix) la révision totale des statuts du CEFREN avec une abstention.

9. Comptes 2023

9.1 Présentation des comptes 2023

M. Eric Vonlanthen, conseiller communal, présente les comptes 2023. Tous les membres du conseil général ont reçu le rapport de gestion 2023. Il s'agit d'une très belle année.

M. Daniel Jorio du groupe « Pluriel-Plural » demande quel est le scénario envisagé par la commune avec ses 4 mio supplémentaires ; est-ce qu'on peut s'attendre à des scénarios tels que la baisse d'impôt ou des investissements supplémentaires au niveau du plan financier ?

M. Eric Vonlanthen, conseiller communal, indique que le plan financier sera revu en calculant les charges et différents investissements avec quelques scénarios envisageables.

M. Daniel Werro du groupe « Entente Bourgeoise » et membre de la commission financière, demande à M. Eric Vonlanthen de descendre les impôts de 85 à 80 centimes car cela ne va pas péjorer les comptes de la commune.



Mme Regula Hayoz Helfer du groupe « Courtepin Ensemble » indique qu'à Grimoine il n'y a pas forcément quelqu'un qui serait d'accord avec l'intervention de M. Daniel Werro. Elle ne pense pas que les petits budgets seront concernés par une baisse d'impôt. Le groupe « Courtepin Ensemble » estime que des économies ont été réalisées dans les domaines sociaux et espère que la commune utilisera ce budget également dans le domaine du social.

M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise » est d'avis de faire une votation consultative ce soir concernant une baisse d'impôt dans le but de donner une direction au Conseil communal.

Mme Carole Plancherel demande des précisions au niveau des comptes d'investissement et les recettes indiqués dans le fichier. Elle relève qu'il n'y a pas de recette pour la formation.

M. Eric Vonlanthen, conseiller communal, indique qu'en effet il n'y a pas de recette pour la formation et qu'il pourrait être envisagé de les ajouter.

Mme Beatrice Schranz, responsable des finances, précise qu'au chapitre 9 il s'agit d'un report au bilan, c'est-à-dire uniquement un compte technique pour les besoins de la comptabilité.

Aucune autre question ou remarque des membres du conseil général.

9.2 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Stéphane Renz, président de la commission financière, qui donne lecture du rapport de la commission financière.

Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement présente un bénéfice de CHF 2'530'056.79.

L'amélioration des comptes 2023 par rapport au budget d'un montant d'environ CHF 3.8 mio est essentiellement constituée ainsi :

- Environ MCHF 450 de recettes fiscales supplémentaires sur le revenu et la fortune des personnes physiques sur les exercices précédents, ce qui représente environ 4% du montant total
- Environ CHF 1.0 mio de recettes fiscales supplémentaires sur le revenu des personnes morales sur les exercices précédents, provenant essentiellement d'un contribuable important.
- Près de MCHF 500 de recettes fiscales supplémentaires sur l'impôts à la source provenant d'un rattrapage effectué par le canton.
- Près de MCHF 500 de recettes fiscales supplémentaires sur l'impôts sur les gains immobiliers, impôt forcément difficile à estimer.
- Des charges d'intérêts plus basses que budgétées ainsi que quelques revenus extraordinaires (p. ex. subvention accueil ukrainiens, fond abris PC, STEP).
- Des charges de fonctionnement (entretiens, charges salariales, prestations de tiers, etc.) souvent plus basses que budgétées.



Nous notons également que les résultats bien meilleurs que prévus des secteurs « approvisionnement eau » et « traitement des eaux » permettent d'alimenter les réserves légales pour près de MCHF 750.

Rapports de l'Organe de révision

La société Core SA, en tant qu'Organe de révision, a vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice 2023.

Le rapport de l'Organe de révision 2023 est un rapport standard en tous points et ne comprend ni remarque, ni réserve. Il mentionne par ailleurs que les comptes 2023 sont conformes aux exigences légales.

La CF a également reçu le rapport détaillé de l'Organe de révision, rapport qui ne comporte aucun élément anormal ou manquement.

Conclusion

Le budget 2023 prévoyait une perte de CHF1'293'478. Les comptes 2023 bouclent avec un bénéfice de CHF 2'530'056.79. L'amélioration des comptes par rapport au budget est donc de CHF 3'823'534 ; montant par ailleurs très proche de celui de 2022.

La Commission financière prend à nouveau connaissance de cet excellent résultat qui permet de renforcer encore une fois la situation financière de notre commune dont tous les indicateurs financiers sont bons à très bons.

Au 31.12.2023 les fonds propres libres se situent ainsi à plus de CHF 22 mio et les réserves liées à un peu plus de CHF 20 mio. Ces montants extrêmement importants, représentant près de deux budgets annuels, donnent une marge de manœuvre très importante au Conseil communal, respectivement au Conseil général pour les prochaines années.

La commission financière donne un préavis positif.

Aucune question ou remarque des membres du conseil général.

9.3 Approbation des comptes

Les conseillères et conseillers qui sont d'accord à accepter les comptes 2023 comme présentés sont priés de lever la carte de vote.

Vote :

Le Conseil général accepte à l'unanimité (45 voix) les comptes 2023 tels que présentés.

Suite à l'intervention de M. Franz Walter qui propose un vote consultatif pour une baisse d'impôt, la présidente demande une pause de quelques minutes afin que le bureau puisse statuer.

Pause de 5 minutes

Mme Geneviève Nenning poursuit la séance et indique que le bureau du conseil général a décidé de ne pas faire de votation consultative ce soir, d'autant plus que le conseil communal reviendra avec une nouvelle planification financière en septembre.



La parole est donnée à M. Eric Vonlanthen, lequel explique brièvement les ébauches d'investissements et la planification financière qui serait éventuellement envisagée pour septembre.

10. Information du Conseil communal

Mme Geneviève Nanning poursuit et remercie le conseil communal d'avoir proposé de présenter un bref « état des lieux » par dicastère.

La parole est donnée à M. Martin Moosmann, syndic, et informe le conseil général des points suivants :

- **Pompiers** : Le président des pompiers du Lac a donné sa démission pour demain pour des raisons médicales. Un appel a été fait dans les 15 communes du district, mais aucune candidature n'a été reçue. L'élection est prévue pour l'automne et une personne ad interim sera nommée en attendant.
- **Assemblées** : Chaque année au mois de mai il y a les assemblées des différentes associations.
- **Nouveaux postes** : Au 1^{er} avril 2024, M. Nicolas Gurtner a débuté son travail en tant que concierge et Mme Baechler a été engagée au poste vacant du contrôle des habitants qui est dorénavant au complet. Au 1^{er} septembre 2024, le service technique sera également au complet.
- **Conduite d'eau** : La commune ne peut pas mettre à l'enquête ni débiter les travaux car il y a une opposition.

La parole est donnée à M. Eric Vonlanthen, conseiller communal et responsable des finances, il remercie tout d'abord l'équipe des finances pour son travail puis présente les points suivants :

- **Factures** : Les factures de la commune sont de plus en plus envoyées par e-bill et cela fonctionne très bien.
- **Impôts** : Un fascicule des finances a été réalisé pour expliquer les impôts. Il relève qu'il y a une augmentation des arrangements de paiement.
- **Digitalisation** : Les finances travaillent sur la digitalisation et cela prend un peu de temps. La planification financière sera également digitalisée et actuellement il y a beaucoup de doubles contrôles qui sont réalisés.

La parole est donnée à M. Mario Wüthrich, conseiller communal et responsable du dicastère de la santé publique et de l'aménagement, présente les points suivants :

- **Seniors** : Le canton demande à chaque commune de faire un sondage pour Senior+. Il y a peu de soucis au quotidien. Le sondage, en collaboration avec le Réseau Santé Lac, a permis de relever qu'il y a un manque de logements adaptés, un manque de médecin et la sécurité en général. Le rapport pourra être envoyé au canton avant l'été.
- **Travaux** : Au home St-François, les travaux de rénovation ont débutés en 2020 et devraient se terminer cet été. Les personnes logées hors du home pourront accéder à leur chambre d'ici septembre. Il relève également qu'il faudra le double de lit d'ici quelques années pour les futurs aînés (babyboomer).
- **Pour la protection des crues et la revitalisation du secteur Ulmiz sur la bibera**, un pont sera construit pour qu'il n'y ait plus de problèmes de crues. L'aménagement du territoire à Pensier est en cours pour changer la zone agricole, cependant il y a un recours.



- Eoliennes : L'information a déjà paru dans la presse et sur les réseaux sociaux en ce qui concerne les éoliennes. Le conseil d'État a envoyé un courrier en date du 13 mai 2024 à la commune. Un Copil a été formé et pour répondre au mandat du canton, il y a un mat de mesure qui sera mis sur les 7 sites choisis par le canton. Certaines communes ont déjà fait opposition, la commune de Courtepin n'a pour le moment pas encore pris position.

La parole est donnée à M. Jonas Aebischer, conseiller communal et responsable du dicastère des bâtiments, présente les points suivants :

- Pump Track : Le Pump Track sera à nouveau installé durant le mois de juin et une partie du mois de juillet à Wallenried. Il s'agit du 1^{er} « skatepark mobile »
- Zone Michel : Deux séances sont fixées avec le jury, en juin et juillet.

La parole est donnée à M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal et responsable des dicastères éditité, déchets, routes, agriculture et forêt, et présente les points suivants :

- Règlement des déchets : Un nouveau règlement a été établi par le service technique et certaines communes aux alentours ont déjà demandé pour le copier. Ce nouveau règlement sera présenté au Conseil général en décembre.
- Déchets encombrants et déchets verts : Le service technique reçoit de nombreuses plaintes concernant les déchets encombrants au bord des routes. Des problèmes sont également survenus au niveau des déchets verts, certains citoyens mettent beaucoup de branches et autre. Par exemple à Pensier ils ont dû broyer 150 mètres cubes de branches.
- Déchèterie : En raison de la sécurité, la déchèterie à Pensier sera fermée lors des travaux de la nouvelle STEP et ne sera pas réouverte. En remplacement, la déchèterie de Courtepin sera ouverte un après-midi supplémentaire.

La parole est donnée à Mme Marianne Scherrer Brantschen, conseillère communale et responsable des dicastères naturalisation, écoles et petite enfance, et présente les points suivants :

- Nouvelle loi sur la protection des données : Pour donner suite à la soirée d'information du 9 novembre 2023, où la nouvelle loi a été présentée, des check-listes ainsi que des cas concrets ont été élaborés à la demande de plusieurs communes par l'Association des communes fribourgeoises et l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM). Actuellement, ces documents sont en cours d'analyse auprès de l'administration, et nous vous fournirons un retour dès que cela sera prêt.
- Retour sur le secrétariat scolaire : Après plusieurs secrétaires scolaires, dont deux intérimaires, Mme Chantal Perroud a pris ses fonctions le 27 septembre 2023. Elle travaille à 80 %. Il s'agit d'un poste très exigeant, demandant flexibilité et résistance au stress. La secrétaire est engagée par la commune et travaille pour les deux directions d'établissement.
- Devoirs surveillés : Jusqu'ici, ce sont les étudiants qui étaient engagés pour surveiller les devoirs. Or, on constate qu'on peine à trouver des étudiants. De plus, en raison de leur emploi du temps et des examens, ceux-ci manquent souvent. En 2023, des enseignants ont été engagés pour pallier les absences, parfois seulement pour une heure par mois. Ce système engendre énormément de travail administratif pour l'administration, ainsi que pour la secrétaire scolaire pour la recherche de personnel, souvent au pied levé. Dès la rentrée scolaire 2024, il a été décidé d'engager 2 enseignants par cercle scolaire qui auront la responsabilité de faire fonctionner l'aide aux devoirs.



- Transport scolaire : Dès la rentrée scolaire 2024, ce sont les TPF qui assureront le transport scolaire dans la commune.
- Rägeboge : Ces cours d'initiation au suisse allemand organisés par la commune sont donnés deux fois par semaine à l'école pour les élèves de 1H à 4H et rencontrent beaucoup de succès. Nous sommes en train d'organiser de nouveaux cours pour le prochain semestre. Les parents recevront les informations directement par courrier ainsi que par l'école.

La parole est donnée à Mme Gilda Bello, conseillère communale et responsable des dicastères culture et loisirs, affaires sociales, et présente les points suivants :

- Spectacles : Cette année il y aura deux spectacles, le premier est fixé au 15 juin 2024 et le second au mois d'octobre (date pas encore connue).
- Fête du 1^{er} août : La Jeunesse de Wallenried organise cette année la fête du 1^{er} août, elle se déroulera le 31 juillet 2024. Plus d'informations suivront.
- Bénichon : Cette fête n'aura pas lieu cette année, mais c'est en cours. Elle précise que ce ne sera pas la bénichon comme nous l'avons connue autre fois.
- Souper jeunes citoyens : Ce souper aura lieu en fin d'année, comme l'année passée.

11. Postulat du groupe « Pluriel-Plural » - Aménagement d'une place de jeux et de rencontres pour les familles et les habitants-tes sur les parcelles 35 et 58 « Au quartier Neuf » du secteur Courtepin-Courtaman

La parole est donnée à M. Dany Horner qui donne lecture du postulat.

Mario Wüthrich indique que toutes les informations concernant ce terrain sont dans le postulat. Le site n'a pas été retenu pour le futur Cycle d'orientation et sera finalement érigé à Givisiez. Ce terrain reste en réserve pour un éventuel CO dans le futur. De plus, au niveau du coût, rien que le terrain coûte CHF 2'500'000.-.

Vote :

Le Conseil général accepte à la majorité (28 voix oui) le postulat avec 16 contre-épreuves (non) et une abstention.

12. Réponses aux postulats :

12.1 Groupe « Pluriel-Plural » - Transport des personnes âgées et à mobilité réduite dans la commune

La parole est donnée à M. Mario Wüthrich, conseiller communal, informe que dans le cadre de la commission horizon, il y aura une phase test qui sera mis dans le prochain bulletin. Cela démarre dès cet été.

M. Jean-François Haas du groupe « Pluriel-Plural » remercie que ce système soit mis sur pied et demande qu'en est-il des personnes à mobilités réduites ?

M. Mario Wüthrich relève que dans un premier temps la phase test sera pour les ainés et qu'une étude suivra pour les personnes à mobilités réduites.



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat du conseil général
Sekretariat des Generalrats
Route de Fribourg 42
1784 Courtepin
026 684 18 34 – secretariatcg@courtepin.ch

12.2 Groupe « Le Centre/Die Mitte » - Mobilité douce – piste cyclable

La parole est donnée à M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal, et précise que la commune attend une séance avec le préfet pour en discuter.

PROVISOIRE



Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre/Die Mitte » demande des précisions concernant la forme de la réponse, s'il s'agit d'une information ou d'une réponse aux deux postulats en cours. Selon Mme Geneviève Nenning, il s'agit d'une information de la situation et non une réponse aux postulats.

Mme Nicole Andrey du groupe « Le Centre/Die Mitte » revient sur le postulat précédant et lui semble que le délai de la phase test 3 à 4 mois est trop court.

Mme Fiorina Brülhart du groupe « Le Centre/Die Mitte » précise que Passe-partout n'a pas pu donner plus d'informations concernant les demandes provenant de Courtepin, cette phase test est justement pour prendre en compte les besoins des citoyens.

13. Réponses aux questions de la séance précédente

Mme Geneviève Nenning, poursuit et donne la parole au conseil communal.

1. Question de Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre / Die Mitte » - Service technique

M. Martin Moosmann, syndic, relève que la commune n'avait pas de responsable uniquement depuis mars 2024. En ce qui concerne le choix bureau de recrutement, les processus ont été respectés et Xeloba ont des partenaires indépendants. Le contrat est confidentiel et il ne peut pas en divulguer des détails. Il précise qu'une personne a été engagée pour le 1^{er} septembre 2024 au poste de chef du service technique mais ne peut pas encore donner son nom actuellement.

2. Question de Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre / Die Mitte » - Unification des pratiques de ramassage des déchets

M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal, indique qu'à Villarepos il n'y a pas la place pour mettre des containers supplémentaires à la déchèterie, c'est pourquoi le ramassage des pampers se fait via le ramassage des ordures dans ce village. Ce choix a été fait lors de la fusion.

3. Question de M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise / Bürgerliches Bündnis » - La commune dans sa qualité comme employeur

M. Martin Moosmann, syndic, relève que le conseil communal ne partage pas ce point de vue. Il y a eu 4 personnes durant cette législature qui sont parties dont 3 personnes sont des secrétaires scolaires. Il y a eu aussi 7 personnes qui sont parties pour une retraite bien méritée.

14. Divers

Mme Geneviève Nenning indique qu'une sortie du conseil général avec le conseil communal sera organisée cette année au golf de Wallenried. Une initiation au golf est prévue suivi d'un apéritif dinatoire.



La parole est donnée à M. Boris Geiser, du groupe « Le Centre/Die Mitte et représentant du groupe de travail du manuel, lequel présente brièvement les avancements du manuel et présente le nouveau modèle du formulaire pour les questions/postulats. Ce formulaire sera envoyé aux chefs de groupe tout prochainement et un retour est demandé dans les 3 prochaines semaines.

Mme Valentine Schmutz Julmy, du groupe « Pour Notre Commune » demande des précisions à Mme Scherrer Brantschen concernant les devoirs surveillés et si une sortie extrascolaire pourra être demandée aussi aux TPF. Elle relève également les heures de piscines pour certaines classes.

Mme Marianne Scherrer Brantschen, répond positivement aux deux questions de Mme Schmutz Julmy et que les heures de piscines seront revues.

M. Jean-François Haas du groupe « Pluriel-Plural » demande à la commune de ne pas oublier la votation consultative concernant les éoliennes et d'en prendre compte. Pour rappel, les citoyens étaient contre la pose d'un mat de mesure.

M. Leon Rufino, membre du conseil général, revient sur l'aménagement de la place de la gare à Courtepin et demande un petit effort de la part de la commune. Pourquoi ne pas engager les apprentis de PROF-in pour l'aménagement ?

M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal, indique que le domaine de la gare n'est pas communal et que la commune ne peut pas l'aménager comme elle le souhaite.

M. Leon Rufino répond qu'il ne s'agit pas que d'une question d'argent, mais de mettre aussi en valeur le travail des apprentis de PROF-in.

M. Bernard Sturny, du groupe Pluriel-Plural, remercie le conseil communal pour la transmission rapide des documents électronique en respectant les délais. Il trouve positif que les membres du conseil communal donnent les points de la situation pour chaque dicastère.

Applaudissement du conseil général.

Mme Geneviève Nenning poursuit et remercie les conseillers communaux, les membres du bureau, les membres du conseil général ainsi que la secrétaire pour son travail.

La prochaine séance du Conseil général est fixée au mercredi 25 septembre 2024 à 19h30.

Toutes les personnes sont invitées à prendre part à un apéro qui est servi dans le hall. Merci aux membres du groupe Le Centre/Die Mitte qui s'occupent du service.

La séance est levée à 21h50.

Pour le conseil général

La Présidente :

Geneviève Nenning

La Secrétaire :

Sarah Spiegel